

Lettre d'information bimensuelle de L'ANM : Octobre 2018

De l'insensé au sensé OU De l'idéal théorique à la réalité du terrain !

« Le sage se demande à lui-même la cause de ses erreurs, l'insensé le demande aux autres » Confucius

Mes chers lecteurs, je vous laisse le choix entre ces deux titres pour la chronique de cette quinzaine.

La médiation est un processus intéressant puisqu'il permet aux personnes de trouver, par elles-mêmes, sous la conduite du médiateur, une solution en coopération donc du gagnant/gagnant. Le médiateur sensé est censé conduire ces personnes vers un changement d'état d'esprit : de l'incompréhension à la compréhension réciproque. Hier, en médiation avec un médiateur fraîchement diplômé, je pose, au moment idoine, à l'un des protagonistes, la belle question, censée faire exprimer ses valeurs « qu'est-ce qui est important pour vous ? » « Des sous !!!! ». Au secours Maslow ! Ma question était-elle donc insensée ? Regard paniqué de l'avocat s'excusant de la réponse de son client...regard compatissant du médiateur sensé « Rassurez-vous, Maître, vous n'êtes pas responsable des paroles de votre client ». Retour à la réalité...et parlons « sous » !

« *Pâtir, rend le bon sens au sot* » (Hésiode).
Le bon sens fut finalement au rendez-vous sous la forme d'un compromis, sage « Meilleure solution de rechange » !

Mon accompagnateur était enthousiaste !

Est-il sensé de vous demander le titre que vous avez choisi ?

Gabrielle Planès
Présidente d'honneur de l'ANM

Actualités

L'ANM a 25 ans !

Fêtons-les ensemble, en compagnie de grands témoins prestigieux, pour préparer le quart de siècle qui s'annonce, le 19 novembre 2018 à la rue La Pérouse, Paris 16e, autour du thème :

Construire du commun dans un monde en perte de repères

Pour consulter le programme, [cliquez ici](#)

Pour vous inscrire [cliquez ici](#)

- **L'ordre des Avocats de Strasbourg** organise le 18 octobre 2018, une rencontre autour de la médiation, comprenant conférences (matin) et tables rondes (après-midi) intervenants de l'ANM.
[Pour en savoir plus cliquez ici](#)
- **Planet Médiations** organise, le 23 octobre 2018 un dîner-débat autour du livre de **Stéphane Bliék** *Nouvelle Calédonie Négociateur pour la paix*.
[Pour en savoir plus cliquez ici](#)
- **Le GEMME associé à la CIMJ** organisent un séminaire/croisière du 3 au 10 mai 2019.
[Pour en savoir plus cliquez ici](#)
- **Le collectif Médiation 21/Etats généraux de la médiation** a le plaisir de vous présenter la lettre d'orientation destinée aux pouvoirs publics et à la représentation nationale qui a été rédigée par le Collectif Médiation 21 à la suite des Etats généraux de la Médiation du 15 juin 2018.
[Pour en savoir plus cliquez ici](#)
- **La Commission du Conseil de l'Europe Pour l'Efficacité de la Justice** (CEPEJ) a adopté le 27 juin dernier une « Boîte à outils pour le développement de la médiation » dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Notre collègue, **Jean Mirimanoff**, membre du groupe de travail de la Commission, invite chacun de nous à en prendre connaissance, à la diffuser et à l'accueillir sur les sites de toutes les institutions et associations de magistrats, d'avocats(barreaux), de médiateurs, d'huissiers judiciaires, de syndicats, et à la faire remonter au niveau des Institutions ou Fédérations nationales.
[Pour consulter la boîte à outils cliquez ici.](#)